

Iriscare - Office bicommunautaire de la santé, de l'aide aux personnes et des prestations familiales

Contrôleur qualité des prestations de soins de santé et d'aide aux personnes (m/f/x)

1 poste vacant

Sous CDI

À temps plein

Contenu de la fonction

Vous avez envie de donner un nouvel élan à votre carrière?

Et pourquoi pas au sein d'une administration publique au service des patients et des personnes nécessitant des soins de santé ou un soutien social, au sein de la Région de Bruxelles-Capitale?

Vous voulez une fonction enrichissante, au contact de professionnels de la santé et du social dans les maisons de repos et de soins, centres de réhabilitation, structures d'hébergement pour personnes handicapées, ...?

La fonction publique correspond à vos valeurs ?

Dans ce cas, le job de **contrôleur qualité des prestations de soins de santé et d'aide aux personnes** est fait pour vous!

Votre job:

- vous assurez, dans un esprit de collaboration avec les institutions d'aide et de soins, les contrôles sur place de la qualité et de la sécurité des prestations ;
- vous établissez des rapports relatifs aux constats effectués, tant positifs que négatifs;
- vous accompagnez les institutions, non seulement dans l'application correcte de la législation et des directives administratives, mais aussi dans le développement d'une culture de la qualité ;
- par votre connaissance du terrain, vous rendez des avis en vue de l'introduction des changements réglementaires nécessaires au développement de la qualité, ainsi que pour affiner les procédures et critères d'évaluation de la qualité;
- au sein du service Accompagnement, contrôle et qualité, vous exercez cette fonction dans un environnement pluridisciplinaire et en collaboration avec les autres services du Département Politique des institutions d'aide et de soins.

Plus d'infos sur la fonction? N'hésitez surtout pas à contacter :

Madame Anais Rowier - infirmier chef régional

Tel : 02 435 64 63

Contrat, salaire et avantages

Il s'agit d'un CDI.

Salaire minimum sans expérience: 32.930,35 EUR brut annuel indexé. Votre ancienneté acquise dans le secteur public est d'office valorisée au prorata des prestations effectuées. L'ancienneté acquise dans le secteur privé ou à titre d'indépendant peut, quant à elle, faire l'objet d'une demande de valorisation, également au prorata des prestations effectuées, et ce, pour un maximum de dix années.

Avantages :

- horaire flexible dans la prestation des 38h par semaine
- sécurité de l'emploi

- 35 jours de congés annuels et 5 flexijours par an (à temps plein)
- possibilité de télétravail
- assurance hospitalisation (conjoint et enfants y compris)
- chèque-repas d'une valeur faciale de 8 EUR par jour presté
- allocation de fin d'année
- pécule de vacances
- possibilités de suivre des formations durant les heures de travail
- possibilité de bénéficier d'une allocation de bilinguisme
- gratuité des transports en commun pour le trajet domicile-lieu de travail
- accessibilité aisée via les transports en commun : proximité des métros Trône et Maelbeek et de la gare de Bruxelles-Luxembourg
- possibilité de recevoir une prime pour les déplacements en vélo
- accès à un service social

Informations relatives à Iriscare

Iriscare est un organisme d'intérêt public (OIP) bicommunautaire qui est responsable de la gestion d'une série de **compétences transférées dans le cadre de la 6e réforme de l'Etat**. Depuis le 1er janvier 2019, Iriscare est le point de contact privilégié pour les citoyens et les professionnels pour tout ce qui concerne la **protection sociale en Région bruxelloise**.

Les compétences gérées par Iriscare sont variées :

- Gestion de la politique et du financement du secteur de la santé à Bruxelles;
- Gestion de la politique et du financement en matière d'aide à la personne et, particulièrement, d'aide aux personnes âgées ou aux personnes en situation de handicap;
- Gestion de la politique en matière de prestations familiales à Bruxelles;
- Pilotage et financement des mutualités et des caisses d'allocations familiales bruxelloises;
- Chapeautage de la caisse d'allocations familiales Famiris;
- Vérification des signalements des milieux d'accueil bruxellois bicommunautaires non autorisés et délivrance des autorisations;
- Subventionnement, agrément et suivi des centres de planning familial bruxellois bicommunautaires;
- Soutien dans le cadre de la crise COVID;
- Détermination, sur base de différents critères, du degré de handicap ou de perte d'autonomie d'une personne mais également des implications au niveau social, médical ou psychologique de celui-ci.

Iriscare se soucie des questions environnementales et de son impact sur la société dans son ensemble et sur le long terme. L'Office a par ailleurs reçu, en 2023, le label Entreprise Eco Dynamique (3 étoiles) ce qui signifie que l'institution est un modèle d'entreprise éco-dynamique et est exemplaire en termes de management environnemental.

L'emploi vacant se situe dans le **service Accompagnement, contrôle et qualité** du département Politique des institutions d'aide et de soins d'Iriscare. Ce service assure les fonctions suivantes :

- gérer les aspects médicaux, infirmiers et paramédicaux au sein des institutions d'aide et de soins agréées par Iriscare;
- soutenir les institutions dans le développement de la qualité des soins, de politiques en matière de prévention et d'hygiène et de gestion de crises;
- assurer le contrôle de la qualité des prestations et du respect des normes d'agrément dans les secteurs d'aide et de soins dépendant d'Iriscare.

Plus d'infos sur Iriscare via <http://www.iriscare.brussels/fr/>.

Diversité, équité et inclusion

Iriscare a à cœur de promouvoir la diversité et l'inclusion et ce, tout en garantissant à tous et toutes l'égalité des chances et un traitement équitable. À ce titre, nos sélections sont basées sur les

compétences sans faire de distinction sur l'origine, la couleur de peau, le sexe, l'âge, l'orientation sexuelle, le handicap, etc.

Vous êtes une personne en situation de handicap? Ou vous souffrez d'une maladie/d'un trouble de l'apprentissage? Faites-le nous savoir par e-mail afin que nous puissions, si votre candidature est retenue, procéder aux aménagements nécessaires à votre situation et ainsi vous permettre de participer à la procédure de sélection dans les meilleures conditions possibles.

La force de nos équipes réside dans les qualités de chacun.e de nos collaborateurs/rice.s. C'est la diversité de nos équipes qui fait la force de nos services.

Profil recherché

Nous recherchons un collaborateur détenteur d'un diplôme de l'enseignement supérieur de type court **en logopédie, ergothérapie, assistant social ou kinésithérapie.**

La copie du diplôme ainsi que l'éventuelle équivalence de diplôme étranger doivent être transmises au plus tard à la date de clôture des candidatures. Pour plus d'informations à ce sujet, veuillez visiter ce site: [Diplôme étranger ou dans une autre langue | Travaillerpour.be.](#)

Le visa d'exercice délivré par le SPF Santé publique doit également être fourni au plus tard à la date de clôture des candidatures.

La connaissance du néerlandais est un **atout.**

Seules les candidatures répondant aux conditions requises dans l'offre d'emploi seront examinées dans le cadre de cette sélection.

Comment postuler?¹

Votre lettre de motivation personnalisée et votre CV (+ copie du diplôme et équivalence éventuelle et visa d'exercice) doivent être envoyés pour le 27 octobre 2023 au plus tard, à l'adresse e-mail suivante :
jobs@iriscare.brussels.

L'épreuve de sélection comprend un entretien oral devant un jury, d'une durée approximative de 60 minutes, sur base de la méthode STAR. Il vise à évaluer vos compétences par rapport aux exigences de la fonction (compétences génériques), ainsi que votre motivation, vos intérêts et votre affinité avec le domaine d'activité.

L'épreuve de sélection sera organisée en présentiel, à Iriscare, au 71/2 rue Belliard à 1040 Bruxelles.

Si le nombre de lauréats finaux est supérieur au nombre de postes vacants, une réserve de recrutement sera constituée dont la validité est de six mois.

¹ Iriscare traite vos données à caractère personnel en respectant la réglementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel et, en particulier, le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (ci-après, « Le Règlement général sur la protection des données » ou « RGPD ») et la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel. Vos données à caractère personnel, transmises dans le cadre de cette offre d'emploi sont nécessaires au bon traitement de votre candidature et dans la mesure où cela est nécessaire pour vous contacter. Elles ne seront pas réutilisées à d'autres fins ni conservées plus longtemps que nécessaire. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données et de vos droits, veuillez consulter notre politique de confidentialité via : <https://www.iriscare.brussels/fr/protection-donnees-personnelles>